



Lundi 11 décembre
Grenoble



**JOURNÉES
NATIONALES
DU CLIMAT**

**Entreprises et collectivités :
tout comprendre des plans climats
et des bénéfices d'une collaboration**

RESTITUTION DES ATELIERS DE RÉFLEXION



Institut de Géographie Alpine
14 bis avenue Marie Reynoard
38100 Grenoble

Membres APCC organisateurs :



contact@apc-climat.fr
www.apc-climat.fr



Avec le soutien d' **ecoact**



Deux questions ont été soumises aux ateliers, appelant à des réflexions croisées entre collectivités et entreprises.

Question 1 : Pour que les entreprises s'engagent, que doit-il y avoir dans le Plan Climat et qu'est-ce que les entreprises en attendent (ingénierie, conseil, financement...)?

Pour l'engagement des entreprises, il ressort qu'il est nécessaire de :

- **Structurer un réseau des entreprises** animé par la collectivité en garantissant une continuité de cette mobilisation dans le temps ;
- Intégrer les entreprises créatrices d'énergie (de par leur process, leur activités) dans une **logique de récupération** ;
- Engager des **diagnostics des entreprises** en termes de coût de la taxe carbone et de coûts énergétiques de manière à mettre en évidence les gains possibles à moyen – long termes.

Les attentes des entreprises pour une mise en action :

- Des **aides financières** telles que des avances publiques d'investissement sur les économies d'énergie réalisées. Ceci reste le point principal pour les PME/PMI. Cependant, l'entrée unique « aides » ne peut fonctionner et doit être complétée d'un véritable **accompagnement** ;
- Une **mise à plat des aides** existantes pour les entreprises : leur connaissance n'est que trop partielle ;
- Des **avantages immatériels en termes d'image et de rayonnement à l'international** : cette valorisation peut encourager fortement les entreprises à s'engager. Elle passe par la notion de marketing territorial permettant de mettre en avance une démarche de territoire attrayante ;
- Des **boîtes à outils** fournies aux entreprises avec échanges de bonnes pratiques ;
- Une valorisation des **Certificats d'Economie d'Énergie** par la Collectivité (qui incite ou qui valorise elle-même) ;
- Un apport de la collectivité concernant **l'écologie industrielle et territoriale** : la mutualisation des externalités qui ne peut être engagée par les entreprises individuellement ainsi que le rapprochement des entreprises du territoire sur des objectifs communs.



Question 2 : Quelles idées pouvez-vous pointer pour mobiliser les entreprises ?

Les participants ont fait ressortir les idées suivantes :

- Déployer sur le territoire des **outils de diagnostics et de propositions de solutions** aux entreprises via l'ADEME et les chambres consulaires ;
- Avoir une **transversalité plus importante au sein des collectivités** (service développement économique) pour organiser des animations avec les entreprises et surtout connaître le paysage entrepreneurial ;
- Développer les « **clubs climat** » sur des questions précises et permettant la mise en œuvre de Chartes d'engagements. Développer ainsi un réseau d'entreprises vertueuses qui permet de bénéficier d'un retour d'expérience ;
- **Mobiliser les salariés des entreprises** par des questionnaires ;
- **Faire porter le projet par des élus.** Ces derniers ont en effet des proximités avec les entreprises et peuvent valoriser l'image des entreprises engagées ;
- Expliquer les bienfaits du PCAET pour les entreprises : **un discours positif et factuel** plus que contraignant ;
- Mettre en valeur les **retombées économiques** et **l'amélioration d'image** pour l'entreprise ;
- **Impliquer directement les équipes dirigeantes** des entreprises.